S.I.V.S. Le Bourdet-Prin
Mairie
79210 LE BOURDET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le premier avril à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Le Bourdet sous la présidence de Monsieur Olivier D'ARAUJO, Président

Etaient présents : Mmes Françoise CLISSON, Claude HAMAIDE, Anne ULVOAS. Mrs. Stéphane BOUSSEREAU, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO

Absent excusé :

Absents : Julien BOUITEILLER et Laurence MORIN

Secrétaire de séance : Mme Claude HAMAIDE

Convocation : 27/03/2025 Affichage du 27/03/2025

C-01-04-2025 – TARIFICATION CANTINE ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Monsieur le Président propose de modifier les tarifs comme suit :
Aussi il a été décidé :

TARIFS CANTINE DU LUNDI AU VENDREDI SAUF MERCREDI	
Enfants	3.50 €
Enseignants	5.00 €

Un justificatif du médecin est demandé si l'enfant ne se présente pas au restaurant scolaire dans le cas contraire la famille sera facturée.

A l'unanimité des membres présents, le conseil syndical approuve les tarifs qui seront applicables à compter du 1er avril 2025.

Acte rendu exécutoire après réception
en Préfecture le : 3 AVR. 2025
Et publication le : 3 AVR. 2025

Le Président,

Olivier D'ARAUJO

S.I.V.S. - LE BOURDET-PRIN-DEYRANCON 79210 LE BOURDET

La secrétaire

Claude HAMAIDE

Accusé de réception en préfecture
079-257901488-20250401-01042025-DE
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception préfecture : 03/04/2025